

Arrêt maladie 20/08/25

Bonjour,

Nous avons réceptionné une attestation de salaire DSN en date du 12/09/25, qui comporte un dernier jour de travail au 01/09/25.

Le 07/10/2025, nous avons pris contact avec vous afin de vous demander de rectifier la date du dernier jour de travail.

A ce jour, nous n'avons toujours pas réceptionné votre **attestation de salaire rectificative**.

Aussi, je vous invite à faire le nécessaire dans les meilleurs délais, afin de pouvoir effectuer un rappel d'indemnisation à votre salariée.

Dans l'attente, je vous souhaite une bonne journée.



Amélie
Marcereuil
Technicien(ne)
de prestations
Revenus de
Remplacement
et Risques
Professionnels
Tél. : 36.46

Caisse primaire
d'assurance
maladie de la
Charente
30 Boulevard de
Bury – CS 80000
– 16910
Angoulême
Cedex 09

ameli.fr

NOUVEAU
Notre site webinaires évolue :
venez découvrir dès maintenant
les prochaines sessions et les replays